



« Respect, Dignité et Humilité au service des Patients »

Appel à projets «**DEMOCRATIE SANITAIRE**» accordée au CH DE L'AIGLE

Après avis de la Commission Spécialisée des Droits des Usagers du Système de Santé (CSDU) de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Normandie, une subvention de 4.000 € a été accordée à l'établissement pour mettre en place :

« Une permanence des Usagers au sein du Centre Hospitalier visant les usagers du secteur sanitaire et médico-social ».

LA DEMOCRATIE EN SANTE EST EN MARCHE A L'HOPITAL DE L'AIGLE !!



Retour visite des experts HAS par thématique... suite

2 – Droits des patients :

« La Commission des Usagers est organisée, les représentants des usagers sont impliqués. Des dispositifs d'information du patient sont en place. Des travaux relatifs à la Bienveillance ont été menés avec mise en place d'actions, notamment l'accueil du patient, l'utilisation des passeports, la réduction du temps de jeûne, la contention... Toutefois, les actions doivent être priorisées avec articulation PAQSS/Compte Qualité. Il a été également noté un écart par rapport au respect de l'intimité et de la dignité portant sur les conditions d'hébergement et visant les chambres à 2 lits et/ou sans douche. »

A suivre les prochains commentaires dans les prochains flash infos.

La reprise d'activité pour le mois d'Octobre se confirme :



L'amélioration de l'activité constatée en septembre se confirme pour le mois d'octobre. En effet, 688 RUM (Résumé Unité Médical) ont été réalisés pour le mois d'octobre pour 615 en 2016. Le niveau des consultations est toujours soutenu.

BRAVO aux équipes médico-soignantes pour ce travail de qualité réalisé auprès des patients
et de la Médecine de Ville.

PROJET SOCIAL CH DE L'AIGLE : EXPERTISE DES RISQUES PSYCO-SOCIAUX

L'Etablissement poursuit le déploiement de son projet d'Etablissement avec l'axe 5 du projet social : « **Promouvoir une politique pour maintenir l'état de santé des personnels et prévenir les risques professionnels** ». En effet, suite à un appel d'offres, le cabinet Aliavox effectue une expertise sur l'ensemble du site en vue de répondre aux demandes du CHSCT et d'élaborer un plan de prévention des RPS. Le lancement a eu lieu le 26 octobre dernier en présence de la Direction, des membres du CHSCT et de la Santé au Travail.

« Est venue la fin du temps des polémiques,

s'ouvre à nous le temps des dynamiques »



Séance de présentation Schéma Directeur Médico-Social

Le cabinet Senovea Développement a présenté le 18 octobre dernier les hypothèses techniques et financières concernant :

- La construction d'un nouvel EHPAD de 95 places sur le Centre Hospitalier de L'Aigle : 11,30 M€
- La restructuration du site de l'Aiglontine par la mise en place de chambres individuelles : 1,8 M€
- La reconversion du Home Moulinois en Résidence Autonomie avec un accueil de jour : 1,5 M€

... en présence de Madame TESSIER, Ingénieur Régionale de l'ARS, Monsieur CORNET, référent Etablissement de l'ARS, des services « médico-sociaux » de l'ARS, du Conseil Départemental, de Monsieur Gloria, maire de Moulins la Marche, de Monsieur Van Hoorne, maire de L'Aigle et les différents partenaires et services instructeurs de l'ARS et du département dont Madame MAYER, directrice du pôle sanitaire social.

Il a été acté que ce projet sera confié à un organisme bailleur compte-tenu des difficultés financières du Centre Hospitalier de l'Aigle.

Le retour des réunions avec l'ARS pour la poursuite du projet d'Etablissement

Deux réunions ont eu lieu le Mercredi 18 Septembre en présence des services de l'ARS, spécifiques à la filière gériatrique et ainsi qu'à la médecine et USC.

L'Agence Régionale de Santé devrait revenir vers nous concernant les préconisations de la labellisation du Court Séjour Gériatrique.

D'ores et déjà, l'établissement bénéficie d'un financement exceptionnel de 500.000 € correspondant à deuxième tranche de travaux de sécurité d'urgence ainsi qu'une enveloppe de 400.000 € pour le médico-social.



La dynamique de l'établissement et les efforts de la communauté hospitalière sont ainsi reconnus.

BRAVO aux équipes !!

Date à retenir : «Vœux 2018 » Vendredi 26 Janvier 2018 à 16h00

Nous vous attendons le **Vendredi 26 Janvier à 16h00** à la salle polyvalente pour la cérémonie de présentation des vœux du Directeur suivi de la remise des médailles.



« Arbre de Noël »

Mercredi 13 Décembre 2017

à partir de 14h45

